



QUARANTE-TROISIÈME SESSION
5-10 novembre 2007
Yokohama (Japon)

DÉCISION 1(XLIII)

PROJETS, AVANT-PROJETS ET ACTIVITÉS

Le Conseil international des bois tropicaux,

Ayant considéré à sa quarante-troisième session les recommandations des trois Comités sur les Projets, Avant-projets et Activités contenus dans les documents CEM-CFI(XLI)/8 et CRF(XLI)/11 ; ainsi que le rapport de la treizième réunion du Panel chargé du Sous-compte B du Fonds du Partenariat de Bali contenu dans le document ITTC(XLIII)/13 ;

1. Décide de :

(i) approuver les projets suivants :

PD 449/07 Rev. 2 (M)	Renforcer l'application des lois en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Papouasie-Nouvelle-Guinée) Budget OIBT : \$ 473 040,00
PD 404/06 Rev.3 (F)	Conservation et développement dans le cadre du complexe d'aires naturelles protégées Tambopata (Pérou) -- Madidi (Bolivie) -- Phase II (Pérou et Bolivie) Budget OIBT : \$ 1 183 626,00
PD 419/06 Rev.3 (F)	Gestion et conservation des semences forestières (Côte d'Ivoire) Budget OIBT : \$ 912 764,00
PD 432/06 Rev.2 (F)	Promouvoir l'adoption de la gestion durable des forêts en Amazonie brésilienne (Brésil) Budget OIBT : \$ 508 464,00
PD 441/07 Rev.2 (F)	Renforcement institutionnel de l'ANAM en matière de lutte intégrée contre les incendies dans les forêts tropicales du Panama (Panama) Budget OIBT : \$ 463 115,00
PD 445/07 Rev.2 (F)	Projet d'aménagement forestier durable et intégré du massif forestier du bassin versant du bas Catatumbo, Santander Nord en Colombie (Colombie) Budget OIBT : \$ 813 591,00
PD 459/07 Rev.1 (F)	Améliorer les conditions habilitantes de l'exploitation durable des ressources forestières du bois de santal dans la province indonésienne de Nusa Tenggara orientale (Indonésie) Budget OIBT : \$ 593 163,00
PD 460/07 Rev.1 (F)	Réaliser l'aménagement durable des mangroves forestières en Chine par le renforcement des capacités locales et le développement des collectivités (Chine) Budget OIBT : \$ 432 918,00

PD 466/07 Rev.1 (F)	Organisation et tenue du IVe Congrès forestier latino-américain (CONFLAT IV) (Venezuela) Budget OIBT : \$ 95 077,00
PD 470/07 Rev.1 (F)	Élaboration et mise en oeuvre des Critères et Indicateurs de la gestion durable des plantations forestières et des forêts communautaires (Thaïlande) Budget OIBT : \$ 209 574,00
PD 397/06 Rev.3 (I)	Développement durable d'entreprises de la filière bois dans le Kalimantan Sud (Indonésie) Budget OIBT : \$ 155 196,00
PD 435/06 Rev.1 (I)	Nanotechnologies appliquées aux produits ligneux tropicaux (Brésil) Budget OIBT : \$ 412 619,00
PD 448/07 Rev.2 (I)	Exploitation et commercialisation durables de certains produits forestiers non ligneux sélectionnés à l'appui de l'artisanat et du développement des collectivités rurales (Philippines) Budget OIBT : \$ 354 672,00

- (ii) autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate :

PD 449/07 Rev.2 (M)	\$473 040,00
PD 432/06 Rev.2 (F)	\$508 464,00
PD 397/06 Rev.3 (I)	\$155 196,00

- (iii) autoriser le décaissement de \$ 200 000 00 pour la poursuite du fonctionnement du Fonds Freezailah aux bourses de recherche ;

- (iv) autoriser le financement des projets ci-après approuvés à la présente session, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds leur sont affectés seront disponibles dans le Compte spécial :

PD 404/06 Rev.3 (F)	\$1 183 626,00
PD 419/06 Rev.3 (F)	\$912 764,00
PD 441/07 Rev.2 (F)	\$463 115,00
PD 445/07 Rev.2 (F)	\$813 591,00
PD 459/07 Rev.1 (F)	\$593 163,00
PD 460/07 Rev.1 (F)	\$432 918,00
PD 466/07 Rev.1 (F)	\$95 077,00
PD 470/07 Rev.1 (F)	\$209 574,00
PD 435/06 Rev.1 (I)	\$412 619,00
PD 448/07 Rev.2 (I)	\$354 672,00

- (v) autoriser le financement des projets ci-après approuvés lors de sessions antérieures, en vue de leur exécution immédiate :

PD 377/05 Rev.3 (F)	\$421 060,00
PD 228/03 Rev.3 (F) Phase II	\$165 028,00
PD 405/06 Rev.3 (F)	\$520 992,00
PD 434/06 Rev.1 (F)	\$396 201,00
PD 438/06 Rev.2 (F)	\$547 917,00
PD 425/06 Rev.1 (I)	\$499 975,00

- (vi) autoriser l'amendement des budgets et le financement des projets suivants, approuvés lors de sessions antérieures, en vue de leur exécution immédiate:

PD 124/01 Rev.2 (M) Phase II Stage 2	\$544 070,00
PD 364/05 Rev.4 (I)	\$480 511,00
PD 385/05 Rev.4 (I,F)	\$314 678,00

- (vii) autoriser l'amendement du budget du projet suivant, approuvé lors d'une session antérieure, et le décaissement de fonds supplémentaires en vue de la poursuite de son exécution :

PD 251/03 Rev.3 (F)	\$209 520,00
---------------------	--------------

2. Décide de:

- (i) approuver les avant-projets suivants :

PPD 139/07 Rev.1 (M)	Renforcement du système national d'information sur les forêts (Thaïlande) Budget OIBT : \$ 84 505,00
PPD 135/07 Rev.1 (F)	Gestion forestière communautaire du bassin versant de Sungai Medihit (Malaisie) Budget OIBT : \$ 73 710,00
PPD 136/07 Rev.1 (F)	Étude pour la conservation, l'aménagement et la gestion durable de la biodiversité des montagnes dans la région sub-septentrionale du Togo (Togo) Budget OIBT : \$ 52 358,00

- (ii) autoriser le financement de l'avant-projet ci-après approuvé à la présente session, en vue de son exécution immédiate:

PPD 135/07 Rev.1 (F)	\$73 710,00
----------------------	-------------

- (iii) autoriser le financement des avant-projets suivants, approuvés lors de sessions antérieures, en vue de leur exécution immédiate dès que les fonds qui leur sont affectés seront disponibles dans le Compte spécial:

PPD 139/07 Rev.1 (M)	\$84 505,00
PPD 136/07 Rev.1 (F)	\$52 358,00

- (iv) autoriser le financement des avant-projets ci-après approuvés lors de sessions antérieures, en vue de leur exécution immédiate :

PPD 117/05 Rev.2 (I,M)	\$54 000,00
PPD 129/06 Rev.1 (F)	\$56 538,00

3. Prie instamment les membres d'envisager de financer les Projets, Avant-Projets et Activités approuvés pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles,

4. Appelle les Membres à opérer des contributions de fonds libres d'affectation au Compte spécial représentant au moins 10% de la valeur totale de leurs promesses de financement, conformément à la Décision 6(XIII), le solde étant constitué des contributions volontaires attribuées aux Projets, Avant-Projets et Activités approuvés, et décide en outre que ces fonds libres d'affectation ainsi pourvus ne seront pas affectés sans l'autorisation préalable du Conseil,

5. Appelle en outre les Membres à opérer aussi des contributions volontaires au Fonds du Partenariat de Bali, en particulier au Sous-compte B de ce Fonds pour financer les Projets, Avant-Projets et Activités qui assistent les Membres dans la réalisation de l'Objectif An 2000 de l'OIBT, et

6. Prie le Directeur exécutif de poursuivre les consultations avec les bailleurs de fonds potentiels et le Fonds Commun pour les Produits de base afin d'assurer le financement des Projets et Avant-Projets pour lesquels des fonds ne sont pas immédiatement disponibles.